

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal du 30 septembre 2009

- 1°) Désignation du Secrétaire de Séance
- 2°) Approbation du procès verbal de la séance du 27 juillet 2009
- 3°) Ordre du jour de la séance
- 4°) Communication des Décisions prises par Monsieur Le Maire au titre de l'Article L.2122.22 du CGCT
- 5°) Informations du Maire

FINANCES

- 6°) Fiscalité Locale – Taxe d'habitation des logements vacants
- 7°) Impôts sur les courses camarguaises – Exonération
- 8°) Admission en non-valeur des titres irrécouvrables
- 9°) Décision modificative – Budget annexe de l'assainissement
- 10°) Encaissement des droits d'inscription au marché de Noël
- 11°) Encaissement des droits d'inscription au salon de l'art et de l'artisanat
- 12°) Demande de subvention : Restauration tableaux église

DOMAINE PUBLIC

- 13°) Numérotation du chemin de la Grave en métrique
- 14°) Concession de distribution publique de gaz – Avenant n° 1
- 15°) Eau – Travaux sur le réseau – Demande de subvention

ADMINISTRATION GENERALE

- 16°) SIDSCAVA – Adhésion de la commune de Sauveterre
- 17°) La poste – Soutien contre la privatisation

URBANISME

- 18°) Révision du POS

FONCIER

19°) Echanges de parcelles entre EDF et la Commune d'Aramon

20°) Procédure de délocalisation – Loi Bachelot

RESSOURCES HUMAINES

20°) Personnel non titulaire -Convention IUT Nîmes/Commune d'Aramon

21°) Personnel non titulaire – Contrat d'apprentissage

22°) Personnel titulaire – Modification tableau des effectifs

CATASTROPHES NATURELLES

22°) Aide exceptionnelle pour le Burkina Faso

23°) Motion – Zone d'expression des crues